



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

installations classées

Question écrite n° 2614

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer sur le projet d'implantation d'un centre d'enfouissement technique de déchets à Rugney dans le canton de Charmes (88). Le site envisagé se trouve en effet dans le cône d'atterrissage de l'aéroport tout proche de Mirecourt-Juvaincourt et le risque aviaire qui découlerait d'un tel projet mettrait en péril cet aéroport alors même que le département des Vosges a récemment fortement investi dans la réfection de la piste d'atterrissage. Il lui demande quelle est sa position sur ce projet.

Texte de la réponse

Le dossier de l'implantation d'un complexe de traitement de déchets à Rugney, dans le canton de Charmes, vient de faire l'objet d'une enquête publique. Compte tenu du nombre important de questions, la commission d'enquête n'a toutefois pas encore terminé son rapport. Ce n'est qu'à l'issue de l'instruction que le préfet des Vosges prendra une décision sur ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2614

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2002, page 3146

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1100